

de Billy-Berclau

echo@billy-berclau.fr



Edito

Après une période riche en festivités, le mois de février continue sur la même lancée... Venez découvrir à travers ce nouveau numéro de l'écho les activités municipales et associatives de notre village où il y fait bon vivre.

"LA SOLIDARITÉ LOCALE EN ACTION..."

Le CCAS, centre communal d'actions sociales, est un moyen privilégié par lequel la solidarité peut réellement s'exercer de façon pérenne. Faire un don au CCAS, c'est agir concrètement en faveur des publics fragiles ou en difficulté, au plus près de chez nous. Le donateur, en contrepartie, peut bénéficier de déductions fiscales.

Agissons ensemble...

"TOUS DERRIÈRE NOS ASSOCIATIONS !"

Si les pratiques sportives sont nombreuses à Billy-Berclau, elles ont toutes pour point commun, le plaisir, l'enthousiasme et le bien-être qu'elles procurent.

- Gala Kick Boxing full contact organisé par la Team Origlia
- Le 19 mars 2017, espace F. Mitterrand
- A vos agendas avec le calendrier des matchs de février de l'USBB !

Venez nombreux les soutenir et les encourager lors de leurs manifestations !

Et à l'heure des nouvelles résolutions, respectons quelques règles simples...

- stationner là où le code de la route le prévoit
- penser à rentrer et sortir vos poubelles en fonction des créneaux horaires autorisés
- ne jeter pas de lingettes dans les canalisations !

J'aime ma ville, je la respecte.

BONNE LECTURE



Séverine ROGEZ,
Adjointe au Maire
à la communication



**Bonne
lecture !**

Edition Février 2017

Pour nous contacter :

☎ 03 21 74 79 00 ✉ mairie@billy-berclau.fr

@ www.billy-berclau.fr  www.facebook.com/Billy.Berclau



P.3



Les
Cytises
fêtent la
St Valentin

P.6

Football :
Tous derrière
l'USBB !



P.8



Faire un don au CCAS,
c'est possible !

Actualités culturelles au Centre F. Dolto

Exposition du 1^{er} au 23 février :



Anne HENDOUX,
illustratrice professionnelle passionnée
par le monde animal

Un univers tout en douceur : ses dessins et peintures
sont autant de messages en faveur du respect de l'autre
vivant.

avec la participation des ateliers
'terre et modelage'
encadrés par l'OMCA

Vernissage le vendredi 3 février 2017 à 18h30

A la ludothèque

2 soirées jeux gratuites mais inscription obligatoire
au 03 21 37 53 16 ou ludothèque@billyberclau.fr



- pour les 6/10 ans

le vendredi 3 février 2017
de 17h à 18h30

- pour les ados/adultes

le vendredi 10 février 2017
de 20h à 23h

Café lecture



Le samedi 11 février 2017
à partir de 15h

Repas Spectacle

À l'occasion de la Saint- Valentin

Organisé par les Cytises
Espace Mitterrand
BILLY BERCLAU

TARIF 25€ / personne

Inscriptions chaque mercredi
salle de danse derrière la mairie de 15h à 19h



**Spectacle Suivi
d'une soirée dansante
ANNÉES 80/90**



06 83 72 82 35

MENU

Aumônière de St Jacques
aux queues d'écrevisse

Tournedos sauce poivre, gratin dauphinois
avec carottes à la crème et haricots verts

Assiette de fromages et sa salade

Trio gourmand et sa crème anglaise

Boissons comprises

1 apéritif au choix et 1 carafe de vin pour 2

**Avec le spectacle
« Wishes »**



Important !! Travaux pont d'Hantay et rue du 8 mai

Ils vont être entrepris par le Département, en partenariat avec la commune.

Ils consisteront en :

- la création d'un trottoir sur les rampes de pont d'Hantay
- l'aménagement de la rue du 8 Mai pour ralentir la vitesse des véhicules et améliorer la sécurité.



Ces travaux démarreront fin janvier pour une durée d'environ trois mois. Ils nécessiteront :

- la mise en place d'une circulation alternée avec feux tricolores.
- la fermeture du pont pendant les vacances de février (du 11 au 26 février) entre 8h et 17h, avec mise en place d'une déviation.

Les riverains seront tenus informés des modalités concrètes de ces travaux et les informations seront disponibles en mairie, sur billy-berclau.fr et sur facebook.

Recensement de la population 2017



à BILLY-BERCLAU

Du 19 janvier au 18 février

www.le-recensement-et-moi.fr



Se faire recenser est un geste civique, utile à tous !



Pourquoi le recensement ?

- Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et dans chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.
- Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).
- Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public. En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.



C'est simple !

8 agents recenseurs, munis d'une carte officielle, se présenteront entre le 19 janvier et le 18 février 2017. Ils vous proposeront deux méthodes de collectes des informations.

- **en ligne** : les identifiants de connexion et la méthodologie vous seront présentés

- de façon traditionnelle **par questionnaire** écrit

Par internet, c'est plus écologique



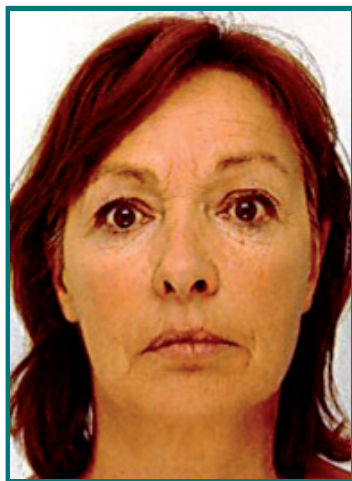
En effet, répondre par internet pourrait permettre d'économiser plus de 30 tonnes de papier !

Le recensement, c'est sûr !

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Voici les 8 agents recenseurs pour la commune de Billy-Berclau ! Merci de leur réserver un bon accueil !



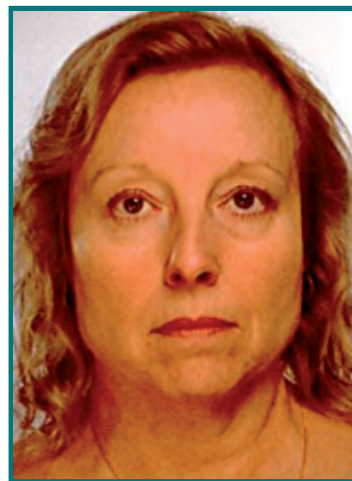
AUDANT
Martine



BONNARD
Céline



CLOSSE
Nathalie



DELETREZ
Christine



HAUGUEL
Gaëlle



LECLERCQ
Isabelle



LEROUX
Justine



LOUVIN
Dominique



Football USBB

Tous derrière
l'équipe première
de l'USBB !



Calendrier de février 2017

• 5 février

USBB 1A contre Servins FC à domicile

• 12 février

Roncq ES contre USBB 1A à l'extérieur

• 19 février en Coupe de la Ligue

USBB 1A contre Bondues FC à domicile

• 26 février

USBB 1A contre Sin Le Noble à domicile

Billy-Berclau, ville propre

- Déchets ménagers : chaque vendredi
- Déchets verts : prochaine collecte mensuelle le 15 février

Contact :

Artois Comm • 0810 754 022 www.artoiscomm.fr

APPEL AU CIVISME



Merci de ne pas jeter vos lingettes dans le réseau d'assainissement (toilettes, égouts).

Cela met en péril les installations et engendre des dysfonctionnements

Permanences de Février

AU CENTRE MÉDICO SOCIAL - 144 rue du Général de Gaulle
Tél 03 21 74 77 70 • ccas@billy-berclau.fr

Assistante sociale	Lundis 13 et 28	de 14h à 16h30 sur RDV au 03 21 61 35 60
C.A.F.	Vendredis 3 et 17	de 14h à 16h
Conduites déviantes	Lundi 13	À 14h sur le thème «Sac à dos»
Mission locale	Lundi 6	de 14h à 16h
P.L.I.E.	Vendredi 24	De 9h à 12h sur RDV au 03 21 64 59 21
P.M.I.	Mercredi 15	De 9h à 11h
Point écoute	Jeudi 16	De 14h à 16h
EN MAIRIE		
Conciliateur	Vendredis 3 et 17	De 14h à 16h sans RDV



Super loto

A l'Espace François Mitterrand,
le dimanche 26 février

Spécial bons d'achat !
Organisé par le club de badminton dès 15h
et animé par Alain

Réservations des
places possibles
au 06 79 74 97 37

Fight day



Dimanche 19 mars 2017
GALA DE KICK BOXING FULL CONTACT
organisé par la Team Origlia
à l'Espace François Mitterrand
sous l'égide de la Fédération Française
de Kick Boxing Muay Thai et DA

17 combats amateurs, semi-pro et pro
Ouverture des portes 15h
Début des combats 16h
P.A.F. sur place : 10€ (adultes) 5€ (-12 de 12 ans)
Place ring en prévente 20€ (cocktail dinatoire compris)



Renseignements au 06 31 63 80 88 ou 06 66 07 00 19

Permanence de M. le Député

Nicolas BAYS reçoit en mairie le vendredi 17 février de 14h à 15h30

Contact permanence : 03 21 40 71 53 ou nbays.permanence@gmail.com

Faire un don au CCAS : C'est possible !

Qu'est-ce que le CCAS ?



Le Centre Communal d'Action Sociale de Billy-Berclau est présidé par le Maire et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations locales à vocation sociale.



C'est l'institution de l'action sociale locale par excellence !

Il aide les Billy-Berclausiens les plus fragiles ou défavorisés, les personnes âgées ou à mobilité réduite mais aussi les enfants ou les familles en difficulté.

Des actions précises à Billy-Berclau ?



- la gestion de l'épicerie sociale
- le Revenu Minimum Etudiant
- les secours d'urgence
- l'organisation des voyages des aînés et de la semaine bleue
- les colis de Noël pour les seniors et les enfants
- la gestion des permanences sociales
- l'écoute et l'aide à la constitution de dossiers d'aides sociales (APA, APL, etc..)

Qui peut faire un don ?

- les particuliers

Chaque don au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20 % du revenu imposable.

- les entreprises

Chaque don effectué en espèces ou en nature est déductible des impôts sur les bénéfices des entreprises à hauteur de 40 % du montant des versements.

D'où proviennent les recettes du CCAS ?



Essentiellement :

- de subventions versées par la commune, de versements effectués par les organismes d'assurance maladie et vieillesse ou par la caisse d'allocations familiales
- mais aussi de dons et de legs



Comment faire un don ?

Il suffit de remplir ce coupon et de le restituer au CCAS ou à la mairie

Je soussigné Mme / M

Adresse :

Code Postal : Ville :

souhaite soutenir les actions sociales du CCAS de Billy-Berclau en faisant un don de : €

Je règle le montant de mon chèque à l'ordre du trésor public. Un reçu fiscal vous sera envoyé